



ANNEXE FINANCIERE

1/ PARTICIPATION FRAIS ADMINISTRATIFS (envois courriers, photocopies...):

La participation s'élève à 20€ par année de formation.

A savoir, qu'en cas de rupture de contrat, les frais participatifs ne sont pas remboursés.

2/ RESTAURATION § HEBERGEMENT :

Deux possibilités pour recharger votre « Pass ½ pension ; pension » :

⇒ Auprès du secrétariat : par espèces, carte bleue ou chèque bancaire Ou

⇒ Par internet : procédure et identifiant seront joints à la convocation de rentrée

Demi-pension: 6 € le repas du midi, soit

- CAP/MC/BP = 24 € la semaine
- BP COIFFURE = 12 € les 2 jours

Pension : le prix de l'internat comprend les repas du midi et du soir, le goûter ainsi que la nuitée avec petit-déjeuner :

- <u>CAP/MC/BP</u> = 108 € la semaine
- **BP COIFFURE** = **33 €** les 2 jours

<u>3/ CHEQUE DE CAUTION</u>: celui-ci est encaissé, <u>seulement</u>, en cas de <u>non-paiement</u>, il correspond à 2 semaines au CFA. S'il n'y a pas d'impayé, il est rendu lors de la dernière semaine de cours. Ce chèque est à fournir **avec la fiche d'inscription** et libellé à l'ordre du CFA Lanas André Fargier, <u>ne pas inscrire la date</u>.

• 1/2 **PENSION** :

CAP/MC/BP: 1 chèque de 48 €
BP COIFFURE: 1 chèque de 24 €

• INTERNAT :

CAP/MC/BP: 1 chèque de 216 €,
BP COIFFURE: 1 chèque de 66 €